

Politique environnement, durabilité et ESG

Résumé public de politique

Classification

Document public

Date d'effet

18 juin 2026

Responsable

Direction OLYVENRA LTD

Cycle de revue

Annuel ou plus tôt si nécessaire

Objet

Présente les principes de responsabilité environnementale, durabilité et gouvernance ESG pratique.

Ce résumé public soutient l'assurance de premier niveau et communique les standards attendus avant qu'OLYVENRA n'engage ou ne soutienne une relation commerciale.

Position de politique

Ce document présente la position publique d'OLYVENRA pour le domaine de politique concerné. Il sert à l'assurance externe et à la revue initiale de contrepartie; il ne remplace ni un accord signé ni une procédure interne complète.

Présente les principes de responsabilité environnementale, durabilité et gouvernance ESG pratique.

Périmètre

La politique s'applique au personnel, représentants, fournisseurs, partenaires, apporteurs d'affaires et autres contreparties impliqués dans les demandes, le sourcing, le développement commercial ou l'échange documentaire.

Engagements clés

- Maintenir un environnement de contrôle clair et proportionné pour Politique environnement, durabilité et ESG.
- Agir légalement, éthiquement et avec transparence dans chaque interaction commerciale.
- Appliquer une revue de contrepartie lorsque identité, légitimité, sanctions, risque produit ou réputation exigent une assurance additionnelle.
- Conserver des registres exacts des décisions, approbations, documents et communications pertinents.
- Faire remonter les sujets pouvant créer un risque juridique, conformité, sécurité, droits humains ou réputation.
- Appliquer la politique avant d'accepter une demande sensible, d'introduire une contrepartie ou d'échanger des documents contrôlés.

Politique environnement, durabilité et ESG

Document public | Page 2

- Vérifier identité, légitimité, exposition sanctions, sensibilité produit et risque réputation lorsque le contexte l'exige.

Application pratique

- Appliquer la politique avant d'accepter une demande sensible, d'introduire une contrepartie ou d'échanger des documents contrôlés.
- Vérifier identité, légitimité, exposition sanctions, sensibilité produit et risque réputation lorsque le contexte l'exige.
- Maintenir une communication factuelle, professionnelle et traçable.
- Remonter à la direction les sujets incertains, à risque élevé ou réglementés avant de poursuivre.

Registres et preuves

- Conserver des registres proportionnés des demandes, décisions, approbations, documents partagés et communications clés.
- Conserver les versions des documents publics afin que clients et partenaires confirment le résumé actif au moment de la revue.
- Utiliser les modèles contrôlés uniquement pour les dossiers qualifiés et les contreparties approuvées.

Attentes envers les parties prenantes

- Clients, fournisseurs et partenaires doivent fournir des informations exactes, divulguer les risques pertinents et éviter toute déclaration trompeuse.
- Toute suspicion de manquement ou préoccupation peut être signalée à info@olyvenra.com pour revue.

Matériel contrôlé

- Les conditions commerciales, barèmes de frais, clauses de commission et dispositions de non-contournement ne sont pas publiés.
- La continuité d'activité, la reprise IT et les procédures internes détaillées sont partagées uniquement si nécessaire pour l'assurance et approuvées.

Revue et contact

Ce document est un résumé public. Il ne remplace pas un contrat, un conseil juridique ni une procédure interne contrôlée. OLYVENRA peut le mettre à jour lorsque son environnement évolue.